

## Description

La bourse Muguette-Rodrigue-et-Serge-Bolduc (Volet II) vise à soutenir des étudiants et étudiantes de 2<sup>e</sup> cycle inscrits au cheminement « Projet d'intervention – essai » de la maîtrise en travail social, boursiers du volet I, désirant améliorer leur capacité d'intervention en travail social. Elle représente un volet complémentaire à la bourse du volet I.

## Montant de la bourse

2 000 \$ fractionnable.

## Date limite de réception des candidatures

À distribuer au cours de l'année.

## Conditions d'admissibilité

- Être inscrit à temps plein au programme de maîtrise, cheminement « Projet d'intervention – essai » de la maîtrise en travail social de l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval;
- S'inscrire à une activité de formation offerte par un organisme reconnu autre que l'Université Laval. L'activité doit viser à parfaire les connaissances ou les habiletés liées à l'intervention en travail social (savoir-être ou savoir-faire);
- Être boursier du volet I

## Critères d'évaluation

- La démonstration du lien entre l'activité proposée et l'amélioration des capacités d'intervention
- La qualité scientifique du projet
- La qualité du dossier académique de 2<sup>e</sup> cycle
- Le lien démontré avec l'objet du fonds

## Directives pour soumettre votre candidature

### Votre dossier doit inclure :

- Le formulaire de candidature version FTSC-C-2018-01;
- Une copie de votre dernier relevé de notes; une impression Capsule suffit
- La preuve d'inscription à temps plein au présent trimestre;
- Le formulaire d'appui de la directrice ou du directeur de mémoire, d'essai ou de thèse - transmis par votre directeur ou directrice sous pli séparé.

**Toute demande qui ne respecte pas les consignes énoncées sera rejetée par le comité scientifique**

**Le comité scientifique se réserve le droit de vérifier l'exactitude de votre relevé de notes avant l'octroi de la bourse**

### Votre candidature doit être expédiée à :

1. Le **dossier complet** doit être transmis par courriel au [tsc@tsc.ulaval.ca](mailto:tsc@tsc.ulaval.ca), ou déposé (en une seule copie) au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 24 mars.
2. Le formulaire d'appui doit être transmis par courriel au [tsc@tsc.ulaval.ca](mailto:tsc@tsc.ulaval.ca) par votre directeur ou directrice de mémoire, d'essai ou de thèse ou déposé en format papier sous pli séparé au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 24 mars.